CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No.: R-4106-2019 (R-4008-2017)

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, s.e.c., personne morale de droit public légalement constituée, ayant son siège social au 1717, rue du Havre, dans les cité et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3,

Demanderesse

LISTE D'AUTORITÉS DU PLAN D'ARGUMENTATION DE LA DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2019-107

	ONGLET
Épiciers unis Métro-Richelieu inc. c. Régie des alcools, des courses et des jeux, [1996] R.J.Q. 608 (C.A.)	1
Tribunal Administratif du Québec c. Godin, [2003] R.J.Q. 2490 (C.A.) (Godin)	2
Commission de la santé et de la sécurité du travail c. Jacinthe Fontaine et Commission des lésions professionnelles, 2005 QCCA 775.	3
Société en commandite Gaz Métro et Association des consommateurs industriels de gaz et als, Décision D-2014-214, dossier R-3901-2014	4
Hydro-Québec et Association coopérative d'économie familiale de Québec et al, Décision D-2005-132, dossier R-3567-2005	5
Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec et Hydro Québec, Décision D-2014-019, R-3860-2013	6
Hydro-Québec et Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais, Décision D-2016-190, dossier R-3959-2016 et R-3961-2016	7
Société en commandite Gaz Métro et Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et al., Décision D-2017-032, dossier R-3998-2017	8
Hydro-Québec et PG&E National Energy Group Inc., Décision D-2003-49, dossier R-3496- 2002	9
Baker c. Canada (Ministre de la citoyenneté et de l'immigration), [1999] 2 R.C.S. 817.	10
Société en Commandite Gaz Métropolitain et Association des Consommateurs Industriels de	11

Gaz, Décision D-97-25, dossier R-3371-97

Énergir, s.e.c. et Association des consommateurs industriels de gaz et als, Décision D-2018-061, dossier R-3867-2013	12
Énergir, s.e.c. et Association des consommateurs industriels de gaz et als, Décision D-2018-080, dossier R-3867-2013	13
Société en commandite Gaz Métro et Association des consommateurs industriels de gaz et als, Décision D-2015-181, dossier R-3879-2014	14
Énergir, s.e.c. et Association coopérative d'économie familiale de Québec et als, Décision D-2019-141, dossier R-4076-2018	15
Gaz Métropolitain Inc. et Association des Consommateurs Industriels de Gaz, Décision D-90-75, dossier R-3186-90	16
Société en Commandite Gaz Métropolitain et Association des Consommateurs Industriels de Gaz et als, Décision D-96-31, dossier R-3351-96	17
Société en commandite Gaz Métro et Association des consommateurs industriels de gaz, Décision D-2011-182, dossier R-3752-2011	18
Société en commandite Gaz Métro et Association des consommateurs industriels de gaz et als, Décision D-2015-181, dossier R-3879-2014	19
Comité d'appel du Bureau provincial de médecine c. Chèvrefils, [1974] C.A. 123.	20
Dupont c. UQTR, 2008 QCCA 2205.	21
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante c. Régie de l'énergie, 2010 QCCS 6658.	22
Association des consommateurs industriels de gaz et al et Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, Décision D-2015-088, dossier R-3911-2014 et R-3912-2014	23
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et al et Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, Décision D-2017-007, dossier R-3985-2016	24
Harvey c. Brasserie Labatt Ltéé, [2007] QCCLP 513.	25
Forget c. Terrebonne (Ville de), J.E. 2003-982 (C.Q.).	26
Laganière c. Commission de protection du territoire agricole du Québec, J.E. 92-1363 (C.Q.).	27
Grenier c. Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, 2010 QCCQ 9397.	28
Y. OUELLETTE, Les Tribunaux administratifs au Canada – Procédure et preuve, Montréal, Thémis, 1997.	29
L'Union des consommateurs et Hydr-Québec, Décision D-2006-144, dossier R-3608-2006	30
ATCO Gas & Pipelines Ltd. c. Alberta (Energy & Utilities Board), [2006] 1 R.C.S. 140.	31

Societe en commandite Gaz Metro (SCGM), Decision D-2006-111, dossier R-3591-2005	32
Société en commandite Gaz Métro, Décision D-2007-24, dossier R-3609-2006	33
Association des consommateurs industriels de gaz et al et Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, Décision D-2015-088, dossier R-3911-2014 et R-3912-2014	34
Ontario (Commission de l'énergie) c. Ontario Power Generation Inc., [2015] 3 RCS 147 (OPG).	35
Missouri ex rel. Southwestern Bell Tel. Co. v. Public Service Com. (Argued Dec. 8, 1922 / Decided May 21, 1923)	36
Section 101 of the Public Utilities Act (Newfoundland) (Re), 1998 CanLII 18064 (NL CA)	37
The Regulation of Public Utilities, Theory and Practice, Charles F. Phillips, Jr. 1933, Public Utilities Reports, Inc., Arlington, Virginia.	38

Montréal, le 15 novembre 2019

(s) Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Procureurs de la Demanderesse Énergir Me Éric Dunberry Bureau 2500,1 Place Ville-Marie Montréal (Québec) H3B 1R1

Tél.: (514) 847-4492 Téléc.: (514) 286-5474

eric.dunberry@nortonrosefulbright.com